



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS  
Parc Naturel Régional du Queyras  
République Française

## **AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA**

**Mercredi 16 Février 2022 - A 18 H 30**

**A la salle des fêtes d'Abriès**

*En début de réunion, nous recevrons Monsieur le Président et Madame la Directrice de l'Office du Tourisme du Guillestrois et du Queyras afin d'échanger ensemble sur les missions de l'OTGQ et les attentes des élus municipaux.*

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu de séance du 13 décembre 2021 ;
3. Délibération autorisant le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la rénovation ou la création de dessertes forestières (résorption de « points noirs » sur la desserte forestière) ;
4. Délibération autorisant le Maire à missionner le CERPAM pour l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage depuis la constitution du dossier de demande de financement jusqu'à la réception finale des travaux de construction de la Cabane Pastorale des Sagnes.
5. Délibération fixant la nature et la durée des autorisations spéciales d'absences ;
6. Questions diverses :
  - 6.1. Indemnités des élus.
  - 6.2. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 10/02/2022  
Pour affichage,  
Le Maire,  
Nicolas CRUNCHANT